

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/63 Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DELIBERATION n°DC2014/57	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 86

Votants : 94 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 94 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trois juillet deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 24/06/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Martine BAUDART ; Isabelle BECHARD ; Agnès BEGNY ; Pauline COSSON ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Marie-Odile MASLACH ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Karine PASSERA ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; François BARDIAUX ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Pascal BOXEBELD ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Dominique CARPENTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGE ; Pierre DEMISSY ; Christophe DION ; Yann DUGARD ; Patrice FERON ; René FRANCCART ; Daniel GAUDARD ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Philippe HENRY ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Gilles LEJEUNE ; Christian LONGHAIS ; Dominique LORIN ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Jean-Claude MULLER ; Christian NICOLITCH ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Jean-Yves PIC ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Patrick RACOUR ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Mickaël SCHWEMMER ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Gérard SOUDANT ; Vincent THIERION ; Dominique THOREL ; Lionel VAIRY ; Bruno VALET.

Représentés: Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Madame Béatrice FABRITIUS ; Madame Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM ; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette COURAULT ; Madame Magalie ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Dominique CARPENTIER ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Joël CARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis POTRON ; Monsieur Thierry DEGLAIRE donne pouvoir de vote à Monsieur Jacques BOUILLON ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Monsieur Christophe DION.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL

Considérant la nécessité de financer les plus-values d'investissement du budget PAD, de réimputer correctement les travaux de tubage des logements (neutre budgétairement) et de payer l'assurance dommages ouvrage de la piscine ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE la décision modificative suivante du budget général:

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement

Compte 023 Virement à la section d'investissement: +23'000,00€

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
 et de sa publication ou notification le

10 JUL. 2014

.../...

Page 2/2 – Délibération n° DC2014/57 du 03/07/2014

Article 678 : Autres charges exceptionnelles : - 83'000,00€

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Article 6521 : Déficit des budgets annexes : +60'000,00€

Dépenses d'investissement

Chapitre 21 Immobilisations incorporelles

Compte 21732 Immeubles de rapport : +20'000,00€

Chapitre 23 Immobilisations en cours

Compte 2317 Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition : - 20'000,00€

Chapitre 27 Autres immobilisations

Compte 276351 : GFP de rattachement : + 23'000,00€

Recettes d'investissement

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement

Compte 021 : + 23'000,00€

Et CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le 07 juillet 2014,

Le Président,

Francis SIGNORET

